

ATELIER TRIBUNAL

Les agri-énergies : solution d'avenir ou guerre du foncier ?

Un atelier proposé par le
collectif **Nos terres ont de
l'énergie**





ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

OUVERTURE DU PROCÈS



**Nos terres
ont de
l'énergie**

COLLECTIF SUR LES AGRI-ÉNERGIES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les agri-énergies :
solution d'avenir ou guerre du foncier ?



**Le Président
Antoine Brachet**





ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026

OUVERTURE DU PROCÈS



**Nos terres
ont de
l'énergie**

COLLECTIF SUR LES AGRI-ÉNERGIES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les membres du jury



Nassira Genane

Blue Broker



Simon Belin

Jeune exploitant agricole



Fabrice Martin-Laurent

INRAE – UMR Agroécologie



Christophe Fouilland

FEDER Élevage



Jacques Wiart

France Nature Environnement
Méthanisation



Sylvain Marmier

Crédit Agricole BFC



Charlotte Spony

Blue Broker



Bertrand Aucordonnier

ADEME



Nom de l'accusé : **les agri-énergies**

Définition :

L'agri-énergie désigne la production d'énergie renouvelable ancrée dans le milieu agricole

1. **L'agrivoltaïsme** : associe sur une même parcelle une culture agricole principale ou un élevage et des panneaux solaires souvent surélevés
2. **La méthanisation** : est un procédé biologique qui transforme des déchets organiques, des effluents d'élevage ou des résidus de culture pour produire de l'électricité, de la chaleur ou du biogaz
 - méthanisation par cogénération : le biogaz est brûlé dans une turbine pour produire de l'électricité
 - méthanisation par injection : le biogaz est épuré pour devenir du biométhane puis injecté dans le réseau public de gaz



Les agri-énergies : solution d'avenir ou guerre du foncier ?

Chef d'accusation n°1

1

Les agri-énergies sont accusées de détourner les terres agricoles de leur vocation nourricière.

Chef d'accusation n°2

2

Les agri-énergies sont accusées d'alimenter une rente foncière au détriment des exploitants agricoles.

Chef d'accusation n°3

3

Les agri-énergies sont accusées de placer les agriculteurs sous pression face à la multiplication des développeurs de projets.





LES TÉMOIGNAGES



Témoign n°1



Sylvain Raison

- Exploitant agricole du GAEC Raison en Haute-Saône
- Culture de céréales, de légumineuses et graines oléagineuses
- Exploitant d'un site agrivoltaïque et d'un méthaniseur



LES TÉMOIGNAGES

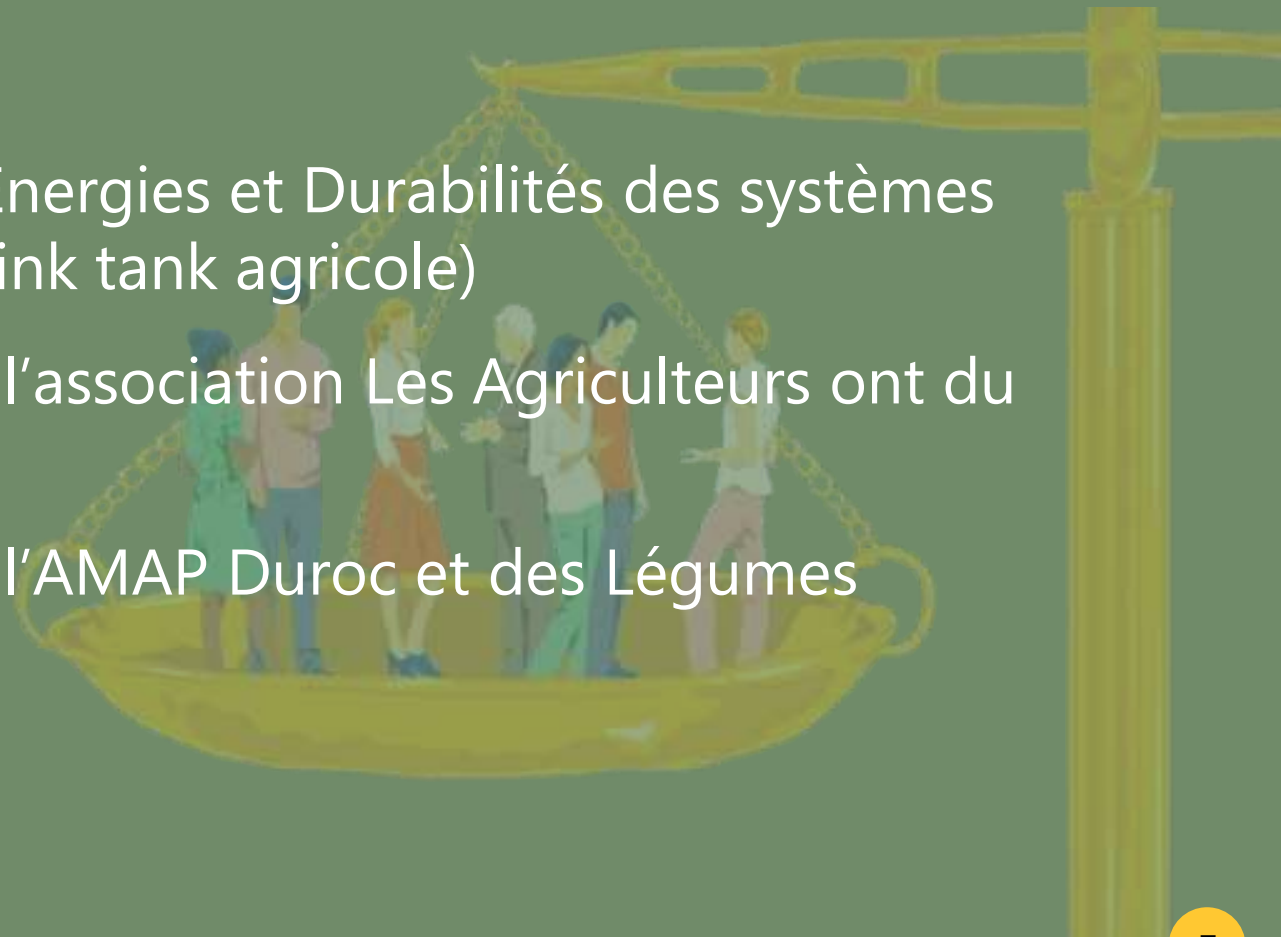


Témoign n°2



Gabrielle Dufour

- Responsable Énergies et Durabilités des systèmes d'Agridées (think tank agricole)
- Fondatrice de l'association Les Agriculteurs ont du Cœur
- Fondatrice de l'AMAP Duroc et des Légumes





Avocat.e.s

(gommette rouge)



Procureur.e.s

(gommette bleue)



20 minutes



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026

OUVERTURE DU PROCÈS



**Nos terres
ont de
l'énergie**

COLLECTIF SUR LES AGRI-ÉNERGIES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le réquisitoire du procureur général



**Maître
Christian Vanier**





ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

OUVERTURE DU PROCÈS



**Nos terres
ont de
l'énergie**

COLLECTIF SUR LES AGRI-ÉNERGIES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le plaidoyer de l'avocat de la défense



**Maître
Éric Passetti**





Les agri-énergies :
solution d'avenir ou guerre du foncier ?



Votre verdict



15 minutes



Les membres du jury



Nassira Genane

Blue Broker



Simon Belin

Jeune exploitant agricole



Fabrice Martin-Laurent

INRAE – UMR Agroécologie



Christophe Fouilland

FEDER Élevage



Jacques Wiart

France Nature Environnement
Méthanisation



Sylvain Marmier

Crédit Agricole BFC



Charlotte Spony

Blue Broker



Bertrand Aucordonnier

ADEME



Condition n°1

Faire de l'agri-énergie un levier de résilience et de transition des pratiques (ex. agroécologie)

L'agri-énergie ne doit pas seulement produire de l'énergie : elle doit contribuer à transformer l'agriculture.



Simon Belin

Jeune exploitant agricole



Fabrice Martin-Laurent

INRAE – UMR Agroécologie



Condition n°2

Appliquer le principe de priorité à la production nourricière et renforcer les apports agronomiques des projets agri-énergétiques

L'énergie doit rester un complément à l'agriculture, et non entrer en concurrence avec elle.



Christophe Fouilland

FEDER Élevage



Condition n°3

Appliquer une concertation territoriale décentralisée et démocratique multiparties prenantes

Nous souhaitons adapter les projets d'agri-énergies aux territoires et faire de leur développement une décision collective.



Jacques Wiart

France Nature Environnement
Méthanisation



Condition n°4

Garantir un mécanisme de sécurisation des revenus énergétique (sur 15ans)

Nous souhaitons garantir aux exploitants agricoles une visibilité sur les revenus énergétiques à long terme.



Sylvain Marmier

Crédit Agricole BFC



Condition n°5

**Partager équitablement la valeur avec l'ensemble des acteurs du territoire
(agriculteurs, communes riveraines, écosystème agricole)**

Nous souhaitons que le territoire puisse s'approprier le projet et bénéficier de la valeur qu'il produit.



Charlotte Spony

Blue Broker



Condition n°6

Faire de l'agri-énergie un levier au renouvellement des générations

Nous souhaitons faire de l'agri-énergie un levier pour le renouvellement des générations agricoles.



Simon Belin

Jeune exploitant agricole



Condition n°7

Accompagner les agriculteurs et les territoires vers l'autonomie énergétique (sobriété et auto-consommation)

Nous souhaitons accompagner les agriculteurs et les territoires vers davantage d'autonomie et de sobriété énergétiques.



Bertrand Aucordonnier

ADEME



Conclusion du jury

Les agri-énergies doivent être un choix collectif au service de la santé, de l'économie et de la souveraineté des territoires



Nassira Genane

Blue Broker



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026



Nos terres
ont de
l'énergie

COLLECTIF SUR LES AGRI-ÉNERGIES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Merci pour votre participation à notre tribunal des agri- énergies !



Pour suivre notre collectif
RDV sur la **page LinkedIn**

